



## Une commune sur dix a célébré un mariage entre personnes de même sexe en 2013

Entre mai et décembre 2013, les mariages entre personnes de même sexe représentent 3 % des mariages de Rhône-Alpes, proportion inférieure à celle du niveau national. Dans la région, les couples féminins constituent la moitié de ces mariages, alors que dans l'ensemble du territoire français, seul un tiers de ces unions concernent des couples de femmes. Ces nouveaux mariés sont plus âgés que les mariés de sexe opposé, mais ils le sont moins en Rhône-Alpes qu'au niveau national. Environ 10 % d'entre eux avaient déjà été mariés avant la loi de 2013 ouvrant le mariage aux personnes de même sexe.

Sophie Perrin

En Rhône-Alpes, entre mai et décembre 2013, une commune sur dix a célébré un mariage entre personnes de même sexe. Environ 600 couples homosexuels ont ainsi officialisé leur union dans la région. Ils représentent 3,0 % des mariages rhônalpins conclus depuis l'adoption de la loi du 17 mai 2013 qui ouvre le mariage aux couples de même sexe. Les Pacs conclus entre personnes de même sexe en Rhône-Alpes sont moins nombreux : 530 sur l'année entière. La majorité d'entre eux sont conclus entre personnes de sexe opposé ; les Pacs entre personnes de même sexe représentent ainsi 3,1 % du total des Pacs de la région en 2013.

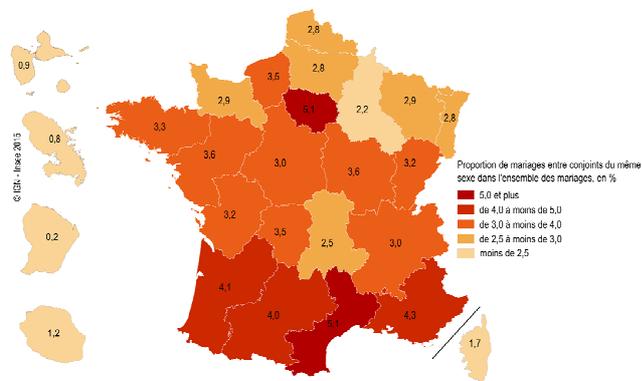
### Une moindre proportion de mariages entre personnes de même sexe

En Rhône-Alpes, la proportion de mariages entre personnes de même sexe parmi l'ensemble des mariages est inférieure au taux national : en France, entre mai et décembre 2013, environ 7 000 mariages entre personnes de même sexe ont été célébrés, représentant 3,7 % des mariages conclus durant cette période, contre 3,0 % dans la région (*figure 1*). Cette proportion de mariages entre personnes du même sexe se révèle plutôt basse, surtout pour une région fortement urbanisée. Ce plus faible taux se retrouve également au niveau des Pacs conclus entre personnes de même sexe dans l'ensemble des Pacs rhônalpins : 3,1 %, contre 3,6 % au niveau national, en 2013.

Ce sont les départements dotés de grandes aires urbaines qui tirent la moyenne vers le haut : le Rhône et la Haute-Savoie (*figure 2*). Dès que l'on sort du périmètre des pôles urbains, la proportion de mariages entre personnes de même sexe faiblit : 2,6 % en zone périurbaine, et 2,3 % dans le restant de la région.

### 1 Les mariages entre personnes de même sexe représentent 3 % des mariages rhônalpins

Proportion de mariages entre conjoints du même sexe (en %), entre mai et décembre 2013



## Plus de mariages entre femmes, des mariés plus jeunes, une différence d'âge moindre entre conjoints

Au niveau national, les couples masculins constituent quasiment les deux tiers des mariages entre personnes de même sexe. En Rhône-Alpes, ils constituent, à l'inverse, un peu moins de la moitié de ces couples nouvellement mariés.

L'âge moyen des nouveaux mariés de même sexe est élevé : 47 ans pour les hommes, 42 ans pour les femmes (figure 3), contre 36 ans et 33 ans respectivement dans les mariages entre personnes de sexe opposé. Ces âges plus avancés s'expliquent peut-être par le fait que 2013 soit la première année d'ouverture du mariage aux conjoints de même sexe. Cet âge moyen est toutefois moins élevé qu'au niveau national, où il atteint 50 ans pour les hommes et 43 ans pour les femmes. Cette tendance à des mariages rhônalpins plus jeunes se vérifie aussi pour les couples de sexe opposé, âgés en moyenne d'un an de moins qu'au niveau national.

L'écart d'âge entre les conjoints est identique en Rhône-Alpes et en France pour les mariages de sexe opposé (4 ans). Il est moindre, en région, pour les mariés de même sexe (6 ans en Rhône-Alpes contre 7 ans au niveau national). Les mariages entre conjoints de sexe masculin viennent expliquer ce moindre écart.

### 2 Une plus grande proportion de mariages entre personnes de même sexe dans le Rhône et en Haute-Savoie

Part des mariages entre personnes de même sexe par département de Rhône-Alpes, entre mai et décembre 2013

	Mariages entre personnes de même sexe	Mariages entre personnes de sexe opposé	Part de mariages entre personnes de même sexe (en %)
Rhône	217	5 577	3,9
Haute-Savoie	94	2 810	3,3
Ain	59	2 028	2,9
Isère	107	3 857	2,8
Ardèche	27	1 060	2,5
Drôme	42	1 749	2,4
Loire	53	2 300	2,3
Savoie	27	1 370	2,0
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>626</b>	<b>20 751</b>	<b>3,0</b>

Note : nombre de mariages depuis la promulgation de la loi (de mai à décembre 2013)

Source : Insee, fichiers d'état-civil 2013

## Source

La loi n°2013-404 du 17 mai 2013 ouvre le mariage aux personnes de même sexe, dans les mêmes conditions que les mariages entre personnes de sexe opposé existant auparavant. Ces mariages sont enregistrés à l'état civil de la même manière.

La source statistique utilisée est le **fichier d'état civil des mariages 2013** : le code civil oblige à déclarer tout événement relatif à l'état civil à un officier d'état civil dans des délais prescrits. Les mairies transmettent ensuite ces informations à l'Insee, qui les rassemble en trois principaux fichiers (naissances, mariages, décès).

**Insee Rhône-Alpes**  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69 401 Lyon cedex 03

**Directeur de la publication :**  
Pascal Oger

**Rédacteur en chef :**  
Thierry Geay

ISSN : 2273-3981

©Insee 2015

## Pour en savoir plus :

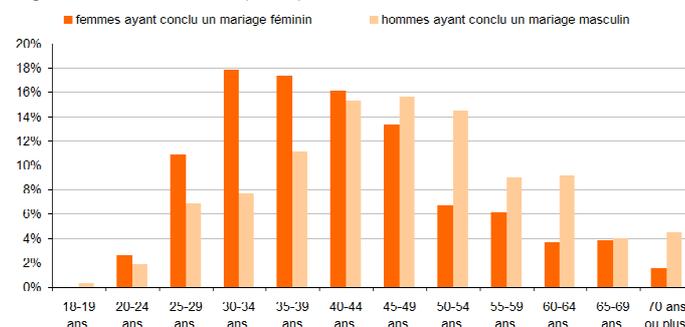
- « Bilan démographique 2013 : trois mariages pour deux PACS »  
Insee Première n° 1482, janvier 2014
- « La situation démographique en 2013 »  
Insee Résultats n° 167, Société, avril 2015
- « Le couple dans tous ses états »  
Insee Première n° 1435, février 2013
- « Légaliser les unions homosexuelles en Europe : innovations et paradoxes »  
Population et société n° 424, juin 2006

## Plus de 10 % des personnes mariées avec un conjoint de même sexe avaient déjà été mariées avant la loi

11 % des rhônalpins qui se sont mariés en 2013 avec un conjoint de même sexe avaient déjà été mariés auparavant - donc avec une personne de sexe opposé. Ce chiffre est similaire au chiffre national. Il est à comparer aux 19 % de rhônalpins, parmi ceux s'étant mariés en 2013 avec une personne de sexe opposé, à avoir déjà été mariés auparavant. La durée moyenne entre la rupture de la précédente union hétérosexuelle et le mariage avec un conjoint de même sexe est de 15 ans. Pour un quart des personnes concernées, elle dépasse même 23 ans. Ces durées sont bien supérieures à celles concernant les remariages entre personnes de sexe opposé en 2013 : 8 ans en moyenne, et supérieure à 13 ans pour un quart seulement des remariés de sexe opposé. Cette différence importante est peut-être liée au fait que 2013 était la première année d'ouverture du mariage aux personnes de même sexe.

### 3 Mariage entre personnes de même sexe : les couples féminins sont plus jeunes que les couples masculins

Au sein des mariages homosexuels, répartition des personnes selon l'âge et le sexe en 2013 (en %)



Note de lecture : parmi les femmes ayant conclu un mariage féminin en 2013, 18 % ont entre 30 et 34 ans.

Note : nombre de mariages entre personnes de même sexe depuis la promulgation de la loi (de mai à décembre 2013)

Source : Insee, fichiers d'état-civil 2013

La durée écoulée depuis la rupture du précédent mariage varie également selon le lieu du mariage. Ainsi, une personne remariée en 2013 avec un conjoint de même sexe, a attendu en moyenne 15 ans depuis la rupture de son précédent mariage, lorsqu'elle réside au sein d'un grand pôle urbain de la région. Cette durée est légèrement moindre si cette personne résidait dans une zone périurbaine (12 ans). Elle culmine en revanche à 22 ans dans le reste de la région.

Les mariages entre personnes de sexe opposé sont davantage concentrés sur la période d'été. En 2013, les unions entre personnes de même sexe connaissent un pic au mois de septembre. Leur répartition est plus étalée sur l'ensemble des jours de la semaine, puisque seulement 72 % d'entre elles ont eu lieu un samedi, contre 86 % dans le cas de couples de sexe opposé. ■

